

**MAIRIE DU POUJOL-SUR-ORB**  
**Place de l'Imbaïsse - 34600 LE POUJOL-SUR-ORB**  
**Tel : 04.67.95.63.28 - Fax : 04.67.95.79.55**

**Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 juin 2014**

L'an deux mille quatorze, le vingt sept juin à dix-huit heures trente,

le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil, sous la présidence d'Yves ROBIN, Maire.

**Date de la convocation** : le 23 juin 2014.

**Présents** : Yves ROBIN, Marie-France MAUREL, Jean-Luc CARMINATI, Bernadette GUIRAUD, Lucienne ANDRIEU, Patricia ARNOLD, Malvine MORERA, Fabien SCHURRER, Christine FERRET, Marc BRICARD, Marc MAILLARD, Bernard ROQUE et Bertrand CLÉMENT

**Absents** : Frédéric COSTE et Liz THOUREZ

**Pouvoirs** : Frédéric COSTE à Yves ROBIN,  
Liz THOUREZ à Fabien SCHURRER.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 18 h 35.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Marc BRICARD pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- 1°) Approbation du PV du conseil municipal du 13 juin 2014
- 2°) Approbation du compte de gestion 2013
- 3°) Approbation du compte administratif 2013
- 4°) Affectation du résultat
- 5°) Parcours de Randonnées La Croix des Baussels.

**QUESTIONS DIVERSES.**

## Point n°1 : Approbation du PV du conseil municipal du 13 juin 2014

Le procès verbal de la séance du 13 juin 2014 est approuvé à l'unanimité des présents.

## Point n°2 : Approbation du compte de gestion 2013

### Budget communal

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ont voté : pour : 15, contre : 0, abstention : 0

### Budget eau – assainissement

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ont voté : pour : 15, contre : 0, abstention : 0

### Budget lotissement les Plos

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Ont voté : pour : 15, contre : 0, abstention : 0

## Point n°3 : Approbation du compte administratif 2013

Pour le point 3 de l'ordre du jour, le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Marie France MAUREL, 1<sup>er</sup> adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2013, lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

### Budget communal

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés	0,00 €	400 085,82 €	133 362,50 €	0,00 €	133 362,50 €	400 085,82 €
Opérations de l'exercice	654 057,09 €	850 453,00 €	247 198,26 €	146 347,40 €	901 255,35 €	996 800,40 €
<b>TOTAUX</b>	<b>654 057,09 €</b>	<b>1 250 538,82 €</b>	<b>380 560,76 €</b>	<b>146 347,40 €</b>		<b>95 545,05 €</b>
Résultats de clôture		596 481,73 €	234 213,36 €			362 268,37 €
Restes à réaliser		0,00 €	350 535,91 €	73 900,00 €	276 635,91 €	15 000,00 €
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>		<b>596 481,73 €</b>	<b>584 749,27 €</b>	<b>73 900,00 €</b>		<b>85 632,46 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>596 481,73 €</b>	<b>510 849,27 €</b>			<b>85 632,46 €</b>

Ont voté : pour : 14, contre : 0, abstention : 0

## Budget eau – assainissement

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés	0,00 €	120 377,00 €	33 582,50 €	0,00 €	33 582,50 €	120 377,00 €
Opérations de l'exercice	33 884,98 €	73 871,88 €	405 706,42 €	474 014,20 €	439 591,40 €	547 886,08 €
<b>TOTAUX</b>	<b>33 884,98 €</b>	<b>194 248,88 €</b>	<b>439 288,92 €</b>	<b>474 014,20 €</b>		
Résultats de clôture		160 363,90 €		34 725,28 €		195 089,18 €
Restes à réaliser		0,00 €	395 089,27 €	262 620,00 €	132 469,27 €	
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>		<b>160 363,90 €</b>	<b>395 089,27 €</b>	<b>297 345,28 €</b>		<b>62619,91 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>160 363,90 €</b>	<b>97 743,99 €</b>			<b>62 619,91 €</b>

Ont voté : pour : 14, contre : 0, abstention : 0

## Budget lotissement les Plos

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS	DÉPENSE ou DÉFICIT	RECETTES ou EXCÉDENTS
Résultats reportés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	100 613,51 €	78 625,00 €	0,00 €	0,00 €	100 613,51 €	78 625,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>100 613,51 €</b>	<b>78 625,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>21 988,51 €</b>	
Résultats de clôture	21 988,51 €				<b>21 988,51 €</b>	
Restes à réaliser		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAUX CUMULÉS</b>	<b>21 988,51 €</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>21 988,51 €</b>				<b>21 988,51 €</b>	

Ont voté : pour : 14, contre : 0, abstention : 0

## Point n°4 : Affectation du résultat

### Budget communal

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2013 en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

- un résultat (déficit) de la section d'investissement de : 234 213,36 €
- un résultat (excédent) de la section de fonctionnement de : 596 481,73 €

Il décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2013 au Budget 2014 de la façon suivante :

- compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé 510 849,27 €
- ligne 002 : Excédent de fonctionnement reporté 85 632,46 €

Ont voté : pour : 15, contre : 0, abstention : 0

### Budget eau – assainissement

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2013 en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

- un résultat (excédent) de la section d'investissement de : 34 725,28 €
- un résultat (excédent) de la section de fonctionnement de : 160 363,90 €

Il décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2013 au Budget 2014 de la façon suivante :

- compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé 97 743,99 €
- ligne 002 : Excédent de fonctionnement reporté 62 619,91 €

Ont voté : pour : 15, contre : 0, abstention : 0

### Budget lotissement les Plos

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2013 en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

- un résultat de la section d'investissement de : 0,00 €
- un résultat (déficit) de la section de fonctionnement de : 21 988,51 €

Il décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2013 au Budget 2014 de la façon suivante :

- ligne 002 : Déficit de fonctionnement reporté 21 988,51 €

Ont voté : pour : 15, contre : 0, abstention : 0

## Point n°5 : Parcours de randonnée la croix de Baussels

Il s'agit d'une délibération proposée par le Conseil Général pour la validation de l'itinéraire « parcours de randonnée de la croix de Baussels » qui emprunte partiellement le GR 78-7 reliant Saint Gervais à Narbonne.

Le vote de cette délibération est différé car un paragraphe restreint l'usage du chemin pour les véhicules à moteur et demande d'approfondir la question..

## QUESTIONS DIVERSES

### **ERDF : mise en place d'un système d'alerte :**

Monsieur le Maire indique qu'ERDF demande à la commune le nom et les coordonnées d'un correspondant tempête ainsi que d'un suppléant à contacter en cas de grosses intempéries, en particulier si des lignes électriques tombent.

Sont nommés : Bernard ROQUE Titulaire et Christine FERRET Suppléante

### **Recensement :**

Un élu doit être nommé pour coordonner le recensement qui aura lieu en janvier et février 2015.

Lucienne ANDRIEU pourrait assurer cette mission.

### **Nom de l'école :**

L'école portera le nom choisi par les enfants : « L'école du grand cèdre ».

### **Agence de l'eau :**

L'agence de l'eau a répondu négativement à notre demande de subvention concernant l'adduction d'eau et l'assainissement du hameau de la Borie Basse nous demandant de lancer en priorité la construction de la nouvelle station d'épuration avant tout raccordement d'habitations supplémentaires.

Le dossier de la loi sur l'eau est en cours d'instruction et le Conseil Municipal devra valider prochainement le montage financier de cette opération.

### **Prix de vente des parcelles cadastrées A 102 et A 118 :**

Les sommes déjà engagées pour l'intégration de ces parcelles dans le patrimoine privé communal avoisinant les 1 000 €, il est décidé de fixer le prix de vente à ce montant.

### **Site Internet :**

Le site Internet de la Mairie sera géré par Marc BRICARD. Les articles lui seront transmis par les autres membres du Conseil Municipal ou par le secrétariat.

### **Ecole : demande d'heures d'ATSEM pour la classe GS – CP : :**

Lors du dernier Conseil d'Ecole les enseignants ont formulé auprès du Maire une demande d'ATSEM pour la classe GS – CP qui comportera 28 élèves, à la prochaine rentrée, dont un fort effectif de grande section.

Un temps partiel sur une partie de la matinée est à l'étude.

### **Rythmes scolaires :**

La commission Ecole se réunira le lundi 7 juillet à 17 heures.

### **Conseil Municipal des Jeunes (CMJE) :**

La liste des jeunes inscrits comme électeurs, pour ce projet, comporte déjà 46 noms, les inscriptions resteront ouvertes jusqu'au 15 septembre.

En parallèle, la liste des candidats va être ouverte, le nombre de représentants jeunes est fixé à 15 comme le nombre de membres du Conseil Municipal.

La séance est levée à 21 h 35

Fait à LE POUJOL-SUR-ORB le 2 juillet 2014.

Le Maire,  
Yves ROBIN

